



NOTE D'INFORMATION A L'ATTENTION DES FOURNISSEURS DU CNRS

Objet : Factures adressées au CNRS

Madame, Monsieur,

Nous vous informons que le Service Central du Traitement de la Dépense (SCTD) en charge du traitement des factures fournisseurs du CNRS a **changé de coordonnées depuis le 11/06/2019**.

En effet, l'« Allée du Parc de Brabois, » a été rebaptisée « **Rue Jean Zay** ».

Nous vous remercions donc de prendre note de la **nouvelle adresse** du SCTD à **indiquer sur vos factures** :

CNRS - SCTD
2 rue Jean Zay
TSA n°
F-54519 VANDOEUVRE-LES-NANCY CEDEX

Attention : Le n° de TSA dépend de la zone administrative CNRS de rattachement du laboratoire concerné (ce numéro est indiqué sur le bon de commande à facturer dans la zone : Adresse de facturation).

Région de rattachement du laboratoire CNRS	TSA
ILE DE FRANCE	31001
GRAND OUEST	41002
GRAND EST	51003
SUD	61004

* Nous vous rappelons également l'obligation, selon le calendrier légal de mise en œuvre ci-dessous, de transmettre vos factures à destination du CNRS par le portail Chorus Pro (*solution mutualisée de facturation électronique qui a été mise en place pour tous les fournisseurs de la sphère publique afin de répondre aux obligations fixées par l'ordonnance du 26 juin 2014*) :

Au 1er janvier 2017 : pour les Grandes Entreprises (plus de 5000 salariés) et les personnes publiques ;

Au 1er janvier 2018 : pour les Entreprises de Taille Intermédiaire (250 à 5000 salariés) ;

Au 1er janvier 2019 : pour les Petites et Moyennes Entreprises (10 à 250 salariés) ;

Au 1er janvier 2020 : pour les microentreprises (moins de 10 salariés).

Les différentes solutions et l'ensemble de la documentation nécessaire sont consultables sur le site de la Communauté Chorus Pro : <https://communaute.chorus-pro.gouv.fr/>.

Le numéro d'engagement juridique ainsi que le code service sont des champs obligatoires à renseigner lors de vos transmissions sur le portail Chorus Pro. Vous trouverez ces éléments sur le bon de commande CNRS.

De même, afin d'optimiser le temps de traitement de vos factures, nous vous invitons également à veiller au respect des mentions obligatoires devant figurer sur vos factures au regard du code du commerce et du code général des impôts et donc à faire apparaître impérativement sur vos demandes de paiement, **le numéro de la commande du CNRS, le numéro de marché le cas échéant, l'adresse de livraison** (adresse du laboratoire bénéficiaire de la prestation) et **le code service** pour la transmission via Chorus Pro.

Cordialement,
Le SCTD du CNRS



Subject: Invoices addressed to CNRS

Dear,

We inform you that SCTD (Central Processing Service of Expenditures), in charge of CNRS suppliers' invoices processing, **has changed street name since June 11, 2019.**

Therefore, the current « Allée du Parc de Brabois » was renamed « **Rue Jean Zay** ».

Thank you for taking note of **SCTD new address, to indicate on your invoices:**

**CNRS - SCTD
2 rue Jean Zay
TSA n°
F-54519 VANDOEUVRE-LES-NANCY CEDEX**

Important point: TSA number depends on the administrative CNRS area of the involved laboratory. See below (You will find this number on the purchase order).

CNRS Laboratory affiliation zone	TSA
ILE DE FRANCE	31001
GRAND OUEST	41002
GRAND EST	51003
SUD	61004

* Since 2017, public structures (such as state services, public agencies or local administrations) are ready to receive invoices from their suppliers in electronic format. The shared solution used by public structures to meet this new requirement is Chorus Pro. This unique and free Invoice management platform is accessible through the internet for every supplier.

You must complete the following information (mentioned in CNRS Purchase Orders) when you deposit your invoices:

- **Siret number CNRS: 18008901303720**, the only authorized Siret number for all the CNRS structures.
- **Legal commitment reference:** number listed on the purchase order, format XXXXLXXXXX (or CNRS contract or tender reference).
- **Laboratory Service Code** of the delivery address (list available on the structure for CNRS-SCTD in Chorus Pro)

Access to Chorus Pro documentations through: <https://communaute.chorus-pro.gouv.fr/>

In order to optimize the delay of invoices processing, please respect the following rules:

- Compliance with the mandatory mentions.
- **CNRS purchase order number, contract number** (where applicable), **delivery address** (address of the beneficiary laboratory) must be provided on your invoices. If transmission via Chorus Pro, **Laboratory Service Code** must be also provided on your invoices.

Best regards,